

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18/10/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 DAC 256 Subvention (3.000 euros) à l'association Kulturscio'k.

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association Kulturscio'k ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 3.000 euros au titre de la culture est attribuée à l'association Kulturscio'k, 55 rue Beaumarchais, 93100 Montreuil. 183154 ; 2021_11395

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2021

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO